



Master Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sociologie. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02028576

HAL Id: hceres-02028576

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028576>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Sociologie

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, normes, organisations, territoires

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master mention *Sociologie* de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences humaines et sociales et Philosophie de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) comporte d'une part un cursus en formation initiale (pouvant néanmoins accueillir quelques étudiants en formation continue) qui, au terme d'une première année de tronc commun (M1), amène les étudiants à choisir en deuxième année (M2) l'une des quatre spécialités proposées, et d'autre part une spécialité en formation continue sur deux années *Développement social* (DS) co-organisée avec le diplôme d'État d'*Intervention sociale* (DEIS).

Aussi cette mention de master propose-t-elle cinq spécialités :

- M2 *Sciences de l'enquête, ethnographie, théories du social*
- M2 *Démographie et données sociales*
- M2 *Conduite des organisations et des dispositifs d'insertion et de reclassement* (CODIR)
- M2 *Culture et patrimoine*
- M1-M2 *Développement social*

Le master mention *Sociologie* de l'UPJV est une formation à visée recherche et professionnelle qui s'inscrit dans la suite logique de la licence mention *Sociologie* de l'établissement. L'objectif de la mention *Sociologie* est l'acquisition par les étudiants d'une formation générale et méthodologique en sciences sociales (sociologie, ethnologie, démographie) pouvant être appliquée à différents métiers de cadres et à différents champs professionnels du secteur social.

Les enseignements ont lieu sur le campus du Thil en périphérie d'Amiens et seront localisés en centre-ville sur le pôle universitaire de la Citadelle à la rentrée 2018.

Analyse

Objectifs
Le projet pédagogique de la formation consiste à transmettre un ensemble de connaissances, de savoir-faire et de savoir-agir permettant d'exercer des responsabilités dans les domaines de l'expertise et du conseil du secteur social. Le master place la recherche au cœur du projet pédagogique tout en visant une formation professionnalisante tout au long

du cursus avec des applications concrètes dès le M1 (réalisation d'une séquence vidéo ou d'un film associé à un mémoire personnel). De grandes disparités apparaissent entre les diverses spécialités : les spécialités *Conduite des organisations et des dispositifs d'insertion et de reclassement*, *Culture et patrimoine* et *Démographie et données sociales* visent une insertion indifférenciée (professionnelle et recherche) ; en revanche le projet de la spécialité *Sciences de l'enquête, ethnographie, théories du social* (finalité recherche) qui met l'accent sur l'apprentissage de la socio-anthropologie et des enquêtes qualitatives présente des débouchés quasi exclusivement tournés vers les métiers de l'enseignement supérieur. La spécialité (M1 et M2) *Développement social*, à finalité professionnelle (créée en 2006), se démarque avec un projet résolument assumé et bien adossé à des instances sociales aux échelons régional et national.

Cette diversité des débouchés potentiels est en adéquation toutefois avec la variété des thèmes abordés de manière théorique et pratique par le master dans son ensemble.

Organisation

La structure de la formation est originale par la variété des spécialités proposées en M2 qui s'inscrivent pourtant dans un même champ disciplinaire, avec quelques points d'ancrage communs mais surtout des divergences qui les individualisent lisiblement et préparent plus spécifiquement les étudiants à un secteur d'activité ciblé.

La mention s'organise selon deux modalités. La spécialité *Développement social* co-organisée de manière autonome avec le diplôme d'État d'*Intervention sociale* (DEIS) est une spécialité en formation continue sur deux années. De manière prudente, la formation inscrit une promotion tous les deux ans compte tenu notamment de la lenteur d'obtention des financements pour la formation en alternance. Ce choix est cohérent au vu des effectifs d'étudiants inscrits lors des précédentes années. Le master de *Sociologie* s'organise parallèlement avec un tronc commun en M1 et une déclinaison en M2 avec au choix l'une des quatre spécialités proposées. La spécialité *Conduite des organisations et des dispositifs d'insertion et de reclassement* propose en seconde année deux parcours de formations : 1) *Conduite de projets, de dispositifs et de politiques du travail et de l'emploi* ou 2) *Direction de projet et de structure de l'Économie sociale et solidaire*, mais cette configuration est amenée à évoluer en 2018 pour aboutir à la construction d'un parcours sensiblement modifié.

Positionnement dans l'environnement

La prise en compte de la nouvelle géographie universitaire régionale, et donc de l'offre de formation potentiellement concurrentielle de l'Université de Lille notamment, est compensée par un fort ancrage territorial du master de *Sociologie* avec les acteurs locaux et sur des problématiques territoriales propres au contexte économique de la Picardie ou de la Somme.

Sur le plan national, bien que des diplômes en sociologie, démographie et ethnologie similaires existent, le master de l'UPJV remplit son rôle de formation de proximité dans un bassin de population important concernant essentiellement les territoires de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise.

A l'échelle régionale, l'offre en sociologie de l'UPJV n'est pas redondante avec d'autres filières des universités voisines d'Artois, du Littoral qui proposent des modules spécifiques concernant certains domaines de la discipline, mais pas de formation complète. Dans le nouvel environnement que constitue la région des Hauts-de-France, l'Université de Lille propose en revanche une formation en sociologie en master qui regroupe deux parcours qui sont proches de deux des spécialités proposées à Amiens : le parcours *Ingénierie de l'enquête en sciences sociales* (à l'UPJV : *Sciences de l'enquête, ethnographie, théories du social*) et le parcours lillois TEOMA - *Travail et engagements : organisations, mobilisation, associations* (à l'UPJV : *Conduite des organisations et des dispositifs d'insertion et de reclassement - CODIR*). La proximité et la fragilité des recrutements de certaines formations, notamment la spécialité généraliste *Sciences de l'enquête, ethnographie, théories du social* pose ainsi question dans cette nouvelle configuration. De même, la composition des effectifs d'environ 10 étudiants pour la spécialité *Démographie et données sociales* qui sont compensés en partie par des étudiants étrangers doit générer une analyse soutenue sur l'absence d'attractivité de cette spécialité du département de Sociologie. Les transformations des métiers de la culture sont à l'origine d'une réflexion concernant la spécialité *Culture et Patrimoine* qui, selon les éléments du dossier d'autoévaluation, devrait aboutir à des ajustements de l'offre de formation sous la forme d'un parcours dans la prochaine maquette.

Concernant les partenariats, chaque spécialité œuvre pour que des liens se pérennisent avec les acteurs du monde professionnel, ceci afin de tisser un réseau là encore ancré sur le plan territorial. Cette recherche de liens avec les professionnels et les institutions locales est à encourager car elle permet aussi d'orienter les stratégies de repositionnement des spécialités selon les demandes du marché, ce qui est un souci permanent affiché de la formation, et qui est un point positif à souligner.

Les formations du master de *Sociologie* sont adossées à deux laboratoires : le Centre universitaire de recherche sur l'action publique et le politique - Épistémologie et sciences sociales (CURAPP-ESS, qui est une unité mixte de recherche) et Habiter le Monde (qui est une équipe d'accueil).

Le projet de formation est globalement en cours de recomposition, et le repositionnement dépend d'une restructuration du projet avec le prolongement de coopérations notamment avec les autres formations de l'UPJV en *Sciences de l'éducation*, *Science politique* et en *Géographie*.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de sept professeurs des universités, 17 maîtres de conférences, et deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) ainsi que plusieurs autres enseignants-chercheurs de l'établissement intervenant ponctuellement. Parmi eux, on compte 14 membres de la section 19 (*Sociologie, démographie*) dont trois démographes, ainsi que cinq enseignants-chercheurs relevant de la section 20 (*Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire*) du Conseil National des Universités (CNU).

Il est indiqué que des professionnels interviennent également dans la spécialité *Démographie et données sociales* mais l'information sur leur part d'implication dans les enseignements n'est pas claire. Une dizaine d'enseignants non-statutaires ou issus d'autres établissements interviennent également ponctuellement dans le cadre de modules de M1 (80 heures) et M2 (262 heures).

L'équilibre est recherché dans la transversalité des interventions dans les différentes spécialités du master et dans la diversité de la composition de l'équipe pédagogique dont huit enseignants-chercheurs se partagent les responsabilités. Le renouvellement de l'équipe pédagogique, dû à des départs par mutation et à des délégations, constitue un atout favorisant l'apparition de nouvelles compétences et stimulant la réflexion sur de nouvelles stratégies ou sur des réorientations thématiques pour la prochaine période quinquennale. Les modalités concernant l'organisation sont clairement exposées. La cohésion de l'équipe permet de mettre en œuvre un encadrement suivi notamment pour les stages et l'accompagnement des mémoires. De plus, des instances de concertations existent (l'UPJV dispose d'un référentiel « missions » dans ce domaine) notamment dans le cadre du conseil de perfectionnement qui comprend des étudiants.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Dans sa globalité, le master de *Sociologie* semble attractif mais il est difficile d'apprécier ce critère à l'échelle des différentes spécialités de M2 en raison d'un manque d'information claire sur ce point malgré l'effort de présentation de la synthèse chiffrée. Le master est accessible en formation initiale et en formation continue. Le bassin de recrutement ainsi que les taux de réussite et d'insertion post-diplôme doivent être analysés séparément.

En formation continue, la spécialité *Développement social* accueille une promotion tous les deux ans, promotion principalement composée d'étudiants salariés inscrits en formation en alternance. Elle attire ainsi 15 étudiants par promotion et sur la base des chiffres des trois dernières promotions sortantes, le taux de réussite est optimal en M1 (100 %) et supérieur à 60 % en M2 (taux d'échec correspondant à la non-soutenance du mémoire de recherche de fin d'année). Le diplôme permet aux salariés l'ayant obtenu de stimuler leur trajectoire professionnelle (accès à des postes à responsabilités). La poursuite en doctorat n'est pas privilégiée par les diplômés de cette spécialité.

L'attractivité du M1 en formation initiale semble se stabiliser autour d'un effectif de 40 étudiants environ. Ces étudiants sont principalement issus de la licence de *Sociologie* de l'UPJV, mais on peut noter qu'environ 20 % de la promotion est composée d'étudiants étrangers du fait des accords avec Campus France (jusqu'à un tiers de l'effectif en 2015-2016). Les taux de réussite sont en revanche très variables selon les promotions puisque de 54,30 % en 2013, le taux a chuté à 38,50 % en 2014 pour remonter à 62,90 % en 2015. Dans le dossier d'autoévaluation, ces différentiels ne sont pas analysés si bien que l'on ne peut comprendre s'il s'agit d'abandons en cours d'année ou d'échecs en M1. L'accès au niveau M2, toutes spécialités confondues, nécessite l'obtention du M1 et la présentation d'un projet professionnel. Un tiers environ des étudiants issus du M1 poursuit ainsi dans une des spécialités mais le M2 recrute également des étudiants issus d'autres formations (et - à la marge - issus du M1 *Développement social* en formation continue). Ainsi le nombre total des inscrits sur l'ensemble des spécialités oscille autour de 55 étudiants. La part respective des étudiants du M1 qui se ventile dans chaque spécialité n'est pas clairement précisée, tout comme les effectifs et leur variation pour chacune des spécialités de M2. L'information est lacunaire et peu lisible ; les effectifs de la spécialité recherche *Sciences de l'enquête, ethnographie, théories du social* n'apparaissent pas par exemple si bien qu'il est difficile d'émettre un avis sur l'attractivité de chacune de ces spécialités.

Enfin, au cours des cinq dernières années, 12 étudiants de la spécialité recherche ont poursuivi dans le cadre d'un doctorat (soit 2 à 3 étudiants par an) et ce malgré la difficulté actuelle d'obtention de financements de thèse. Si le taux d'insertion annoncé est excellent (100 % à 30 mois), on ne connaît pas les données sources (nombre de réponses par promotion, etc.).

Place de la recherche

L'adossement de la formation à la recherche est multiple et multiforme. Les formations du master de *Sociologie* sont adossées à deux laboratoires : le CURAPP-ESS (Centre universitaire de recherche sur l'action publique et le politique - Épistémologie et sciences sociales) et Habiter le Monde. Le CURAPP-ESS est une structure pilier de la formation, de par la participation d'une quinzaine d'enseignants-chercheurs à l'équipe pédagogique du master, la mise en œuvre d'une plateforme de séminaires intégrés aux spécialités *Développement social* et *Sciences de l'enquête, ethnographie, théories du social*, les dispositifs de financements qui permettent d'impliquer des étudiants dès le master dans des programmes de recherche, et donc de transférer leur savoir-faire en savoir-agir au sein d'un collectif pluriel. L'équipe d'accueil Habiter le Monde permet au master d'appuyer sa spécialité recherche *Science de l'enquête, ethnographie, théories du social* à une équipe de recherche pluridisciplinaire, ce qui est concrétisé par un séminaire transversal copiloté avec le CURAPP-ESS.

Les activités de recherche sont articulées avec les spécialités, mais les manifestations scientifiques structurantes

(journées d'études, colloques) ne sont pas mentionnées. Plusieurs séminaires (certains internationaux) font en revanche partie intégrante de la formation des étudiants de la mention : un séminaire collectif de recherche et un séminaire transversal. D'autres séminaires sont parallèlement ouverts aux étudiants notamment celui du CEPRISCA (Centre de droit privé et de sciences criminelles d'Amiens). Enfin plusieurs partenaires professionnels tels l'Institut national d'études démographiques (INED), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), le Centre Population et Développement (CEPED) sont également associés à cette dynamique formation/recherche pour la conception de manifestations scientifiques.

Place de la professionnalisation

Il existe une grande disparité de situation en fonction des spécialités de la mention.
 La spécialité (M1 et M2) *Développement social* a une finalité nettement affirmée avec un fonctionnement en alternance et un lien fort avec une certification professionnelle agréée par le Ministère des Affaires sociales et de la santé.
 Les autres spécialités proposent à la fois une éventuelle poursuite en doctorat et une orientation vers des métiers de l'expertise et du conseil relatifs par exemple au travail, aux inégalités sociales, aux restructurations industrielles, au genre, aux politiques de populations, au patrimoine, à la culture, aux usages du numérique. De fait, il est complexe de rendre lisible dans une fiche du Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP (la dernière existante date de 2010) avec une si grande diversité d'objectifs et de compétences.
 Les modalités d'accompagnement des étudiants - grâce aux stages - favorisent l'insertion et rendent ces spécialités professionnalisantes. Dans la maquette globale, plusieurs modules visent à l'acquisition de compétences spécifiques, techniques ou méthodologiques, et ce dès le M1 (méthodes historiographiques, outils statistiques, etc.) ce qui permet de former les étudiants à une pratique pertinente et autonome de travaux de recherche, d'expertise, d'analyse et/ou de diagnostic dans un contexte donné. Selon les spécialités de M2, le portefeuille de compétences se particularise et se spécialise selon les objectifs de professionnalisation visés (méthodologie de la rédaction, de la communication, etc. pour la spécialité recherche par exemple ; gestion de projet, diagnostics, consulting, etc. pour les spécialités professionnelles) La professionnalisation pourrait être cependant renforcée en élargissant par exemple l'enseignement en alternance à d'autres spécialités.

Place des projets et des stages

Les stages conventionnés font partie intégrante de l'offre de formation en M2 mais les modalités pratiques diffèrent selon les spécialités ce qui leur confère une importance variable. En M1, il n'est cependant pas obligatoire mais possible. Dans le cas de la formation continue de la spécialité *Développement social*, le stage au sens strict est remplacé en M1 par des travaux collectifs sur le terrain. Cette modulation tient compte du profil des étudiants déjà insérés dans le monde professionnel. En M2, dans toutes les spécialités professionnelles en formation initiale, le dispositif est obligatoire et permet de sanctionner l'année de fin de diplôme. Dans la spécialité recherche, les étudiants peuvent réaliser un stage en lieu et place du mémoire de recherche.
 Le stage d'une durée moyenne de 12 semaines fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance en fin d'année (validant entre 14 et 30 crédits européens (ECTS - système européen de transfert et d'accumulation de crédits) selon la spécialité. Les stages à l'étranger se développent progressivement suite à une volonté affichée d'ouverture à l'international.

Place de l'international

L'établissement s'appuie sur les dispositifs tels que Erasmus (*European Region Action Scheme for the Mobility of University Students*), CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec), ISEP (*International Student Exchange Programs*) pour développer et pérenniser les échanges étudiants entre établissements. Afin de faciliter l'ouverture internationale de la formation, la Direction des affaires internationales (DAI) de l'UPJV, en coordination avec les responsables de la mobilité internationale au sein du département, cherchent ainsi à favoriser les mobilités. Cette dynamique bénéficiait encore récemment de bourses de séjour à l'étranger provenant de l'ex-région Picardie. Si le département de Sociologie de l'UPJV participe à la mobilité internationale des étudiants au vu des chiffres sur la période 2012-2016 (flux entrants : 20 étudiants / flux sortants : 19 étudiants), le master de *Sociologie* contribue pour un cinquième à ces échanges avec quatre étudiants entrants et quatre sortants sur la même période. La mobilité étudiante se ventile à un étudiant par an en M1 (sur une promotion moyenne de 40) ce qui est relativement faible, même si cela est justifié par l'équipe pédagogique par des contraintes de réalisation du mémoire à soutenir.
 La spécialité *Développement social* dispose d'une ouverture internationale particulière avec un séminaire commun aux étudiants de plusieurs universités européennes réunies dans le Réseau européen de formation universitaire en travail social (REFUTS). Consacrée à l'intervention sociale et aux politiques sociales dans une perspective comparée, la spécialité *Démographie et données sociales* accueille des étudiants étrangers et met en œuvre un perfectionnement de l'acquisition de l'anglais en collaboration avec le Centre de ressources en langues (Maison des langues) sous la forme d'un enseignement spécifique dans chaque année et spécialité.
 La formation (toutes spécialités confondues) prépare à l'international par l'apprentissage d'une langue étrangère (le tronc commun comprend 18 heures d'anglais en M1 notamment). Des enseignements dispensés en anglais sont présents en complément des cours dans deux spécialités de M2 : *Sciences de l'enquête, ethnographie, théories du social et Démographie et données sociales*.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le niveau M1, à posture généraliste, est accessible aux étudiants titulaires d'une licence en sciences humaines et sociales (sociologie, ethnologie principalement). Le passage en M2 est sélectif et se fait sur dossier ainsi que sur entretien préalable. Pour la spécialité <i>Conduite des organisations et des dispositifs d'insertion et de reclassement</i>, une épreuve écrite est organisée. Les prérequis concernent autant les connaissances disciplinaires que les compétences spécifiques.</p> <p>Pour l'orientation en M2, des dispositifs de mise à niveau sont proposés aux étudiants issus d'autres formations, sous forme de modules complémentaires de rattrapage pris dans les cours dispensés en troisième année de licence ou en M1. En parallèle, l'équipe pédagogique assure un suivi individualisé des étudiants en M1 et M2. Malgré tout, les taux d'échec restent importants et sont expliqués par l'équipe pédagogique par la difficulté de rédaction des mémoires de fin d'année en M1 comme en M2. Le temps de rédaction des mémoires apparaît comme une contrainte importante. En M1, la charge de cours est la même au premier et au second semestre (234 heures) ce qui peut freiner la bonne réalisation du mémoire demandé aux étudiants (60 pages).</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La spécialité <i>Développement social</i> sur deux ans accueille des étudiants en formation continue. Les autres spécialités sont dispensées en formation initiale classique mais peuvent accueillir quelques étudiants en formation continue (spécialités <i>Conduite des organisations et des dispositifs d'insertion et de reclassement</i> et <i>Culture et patrimoine</i>). Les modalités d'enseignement mises en place sont conformes aux attendus et la démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) est en place (bien que rarement mobilisée).</p> <p>La place du numérique dans l'enseignement est effective avec le recours aux plateformes de l'ENT (espace numérique de travail : application INES). Plusieurs ressources, numériques, ont été élaborées par l'équipe enseignante durant ce dernier contrat, en particulier le « cahier des études » et la méthodologie du travail universitaire. L'utilisation des réseaux sociaux est également mobilisée pour faire circuler l'information.</p>
Evaluation des étudiants
<p>La constitution des modalités de contrôle des connaissances ainsi que le rôle et les modalités de réunion des jurys d'examen sont détaillés. Au sein de la mention de master, l'évaluation est principalement basée sur du contrôle continu sous la forme d'exercices variés (dossiers, examens sur table, oraux, fiches de lecture, etc.) tout au long des semestres. Pour les étudiants dispensés d'assiduité ou en situation de handicap, des modalités spécifiques sont mises en place.</p> <p>Le nœud central de l'évaluation concerne le mémoire de fin d'année : il doit être soutenu au maximum début juillet en M1 et fin juin ou septembre en M2 avec une note minimale de 10/20 pour être validé. Pour les autres modules, le système d'évaluation diffère selon les spécialités avec la non-compensation partielle entre modules en M2 recherche (le module <i>Langues</i> peut être compensé par le module <i>Méthodes</i>), la non-compensation totale en M2 spécialité <i>Conduite des organisations et des dispositifs d'insertion et de reclassement</i> et M2 spécialité <i>Démographie et données sociales</i>, et compensation possible en M2 spécialité <i>Cultures et Patrimoines</i>.</p> <p>Les jurys d'examens (quatre enseignants-chercheurs et une personnalité extérieure par spécialité) valident chaque semestre et participent au suivi des étudiants.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>La formation indique les compétences générales que doit acquérir l'étudiant. La fiche RNCP du master mention <i>Sociologie</i> (homologuée en 2010) n'a pas été actualisée mais une réflexion est engagée dans ce sens. Un « cahier des études » (non transmis) précise le portefeuille de compétences par spécialité. Le suivi de compétences est plutôt réalisé à l'échelle individuelle est dans l'espace d'échanges étudiant-directeur de mémoire. La méthodologie est précisée et les compétences acquises répertoriées. Le portefeuille de compétences pourrait être plus formalisé pour donner une image complète des acquis par spécialité. L'information existe mais de manière dispersée, dans les objectifs de chaque spécialité ou dans l'organisation de la formation. C'est surtout une amélioration de forme plus que de fond qui serait utile.</p>
Suivi des diplômés
<p>La structure qui assure le suivi des diplômés est le Bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (BIOIP) de l'Université de Picardie Jules Verne. L'insertion professionnelle est évaluée à huit mois puis à 30 mois mais le faible taux de réponses (inférieur à 20 %) rend difficile l'interprétation des résultats, qui ne sont fournis que pour la promotion 2012. Un suivi complémentaire est réalisé par les enseignants des spécialités. Les indications chiffrées sur l'insertion professionnelle ou des données qualitatives plus précises de toutes les spécialités auraient été les bienvenues, ce suivi restant complexe pour toutes les formations universitaires.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

L'autoévaluation est pratiquée à trois échelles différentes et pertinentes par leur complémentarité. A l'échelle du master *Sociologie*, des dispositifs du type « conseil de perfectionnement » ont été généralisés pour toutes les spécialités de M2 en 2015. Ils réunissent des enseignants-chercheurs, un représentant étudiant et des professionnels et analysent les retours d'expériences sur des formations. A l'échelle d'un groupe de réflexion formalisé sur les masters qui réunit tous les responsables de M1 et de spécialités pour coordonner les formations. Enfin, à l'échelle du département lors des réunions régulières et lorsque les aspects pédagogiques sont globalement discutés.

Les retours d'expériences sont analysés par différents comités et visent à l'amélioration de la formation tant dans sa structure que son fonctionnement.

L'évaluation des enseignements par les étudiants, si elle est déjà engagée, pourrait se généraliser à l'ensemble de la formation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La cohésion organisationnelle et scientifique de l'équipe pédagogique est efficiente et les dispositifs d'enseignement sont bien structurés. La dimension transdisciplinaire de la formation, en particulier en M1, est pertinente au vu des thèmes et problématiques discutés.
- L'ancrage de la formation sur un territoire et son positionnement dans l'environnement avec l'apport des milieux de l'action sociale pour les spécialités professionnelles sont cohérents.
- L'équipe pédagogique réalise un effort constant de mise en situation des étudiants, insérés dans les projets et réseaux professionnels et de recherche.

Points faibles :

- La faible attractivité nationale au niveau du recrutement et la disparité des effectifs dans la mention - compte tenu en particulier des flux modestes des spécialités *Démographie et données sociales* et *Sciences de l'enquête, ethnographie, théories du social* - nécessitent de mieux justifier l'articulation avec l'environnement de la formation, tant professionnel qu'académique.
- Les taux d'échec ou d'abandon importants en M1 posent question malgré les dispositifs d'aide comme le suivi individualisé.
- La place de l'international est limitée.
- L'hétérogénéité des objectifs des spécialités réduit la lisibilité de la mention.

Avis global et recommandations :

L'identité de la mention et de ses spécialités mérite le repositionnement annoncé de la mention du master de *Sociologie* en *Sciences sociales*. Le projet pédagogique a une finalité à la fois professionnalisante (l'organisation des enseignements, comme les modalités pédagogiques, sont bien adaptées à ce choix) et une visée recherche pour les étudiants désireux de poursuivre en doctorat. Certains taux de réussite un peu faibles devraient à l'avenir inciter les responsables à s'interroger sur la manière d'y remédier. Les liens tissés avec les acteurs du monde professionnel local laissent à penser que l'insertion des diplômés sera favorisée. Il conviendrait néanmoins de renforcer les dispositifs d'enquêtes pour assurer le suivi des diplômés à court et moyen termes. D'une manière générale, le pilotage de la mention montre une équipe en capacité d'organiser de manière satisfaisante les objectifs de la mention et d'envisager des évolutions rapides. Compte tenu de cette dynamique et du flux modeste des effectifs, il conviendrait ainsi de s'interroger sur une recomposition de l'offre de formation au niveau de l'établissement et dans l'environnement régional afin

d'améliorer la cohérence et la lisibilité de la mention. A cet égard, les modifications du positionnement des spécialités de la mention déjà engagées au cours de la dernière période quinquennale devraient se poursuivre en tenant compte à la fois des débouchés et des effectifs (parfois trop faibles), de l'observation de l'insertion professionnelle afin d'ajuster l'offre de formation aux orientations d'une l'équipe pédagogique fortement renouvelée. La nouvelle association et la création récente de la nouvelle région Hauts-de-France avec des collaborations éventuelles avec les universités de Lille ouvrent enfin des perspectives intéressantes.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
MASTER MENTION SOCIOLOGIE

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-MA180013682-018829-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom de la directrice de l'UFR Sciences humaines, sociales et philosophie à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, la directrice, les responsables de formation et moi-même tenons à vous apporter les deux remarques suivantes

• P. 3 : Section objectifs : " responsabilités dans les domaines de l'expertise et du conseil du secteur social".

Réponse : Les débouchés de nos formations sont beaucoup plus larges que ceux retenus par les évaluateurs. Nous formons, à travers la gamme de nos spécialités, des responsables dans les domaines de l'expertise et du conseil dans l'ensemble des champs d'activité, ainsi que des directeurs de structures dans les champs de l'économie sociale et solidaire et de la culture.

En particulier :

- * Les métiers de la recherche, pour les étudiants qui continuent en doctorat, plus particulièrement ceux issus de la spécialité « Sciences de l'enquête, ethnographie et théories du social »
- * Les métiers de chargé d'études, d'ingénieur d'études, de démographe, et plus généralement les métiers du conseil, mobilisant la réalisation d'études, de diagnostics, d'évaluation, d'expertise
- * Les métiers de chargé de mission, chefs de projet, les métiers en lien avec la conduite de projet, l'évaluation, l'organisation, la valorisation
- * La direction de structures aussi bien dans les domaines public, parapublic, associatif, privé.

L'un des parcours de la mention (spécialité Sciences de l'enquête...) a une vocation généraliste de formation à la recherche par la recherche conçue comme professionnalisante, mais elle recouvre plusieurs champs professionnels – à l'instar de la spécialité Démographie, dont les diplômés sont de fait polyvalents.

Les débouchés visés sont plutôt les bureaux d'études, les bureaux de sondage, les observatoires, les organismes d'études et de recherche, sans oublier la poursuite d'études doctorales.

Les autres parcours, qui accueillent généralement des publics aux attentes précises, ont des débouchés plus circonscrits, soit du fait des compétences spécifiques des diplômés (en matière d'analyse quantitative des données par exemple), soit du fait de connaissances et des savoir-faire concernant certains champs professionnels spécifiques.

- Pour la spécialité Démographie (DDS) : Chargé.e.d'études, chef de projet, ingénieur d'étude ou expert démographe dans : Les services statistiques des Ministères (Education Nationale, Justice, Santé, etc) ; Les collectivités territoriales (Mairies, conseil généraux, régionaux, etc) ; Les observatoires territoriaux thématiques (Santé, social, culture, activités économiques, organismes de recherche) ; Les entreprises (services du personnel, services marketing, banques, assurances) ; Les organismes gestionnaires (Caisses d'allocation familiales, Caisses de retraites, Pôle Emploi, mutuelles, etc) ; Les bureaux d'études privés et les bureaux de sondages.

- Pour les spécialités CODIR et Développement social (DS) : métier de Chargé d'étude emploi formation, Consultant, Conseiller en emploi et en insertion professionnelle, Responsable de dispositif d'insertion professionnelle, Conseiller technique, Chargé de mission audit et évaluation, Chargé de mission jeunesse, Directeur de centre social, Directeur de service Jeunesse, directeur de structure associative, Directeur de mission locale. Citons tout particulièrement la fonction de Responsable de PLIE (Plan pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi) dans : le domaine du sanitaire et du social : services de Conseils départementaux (Cohésion sociale), collectivités territoriales, institution médicosociales ; Le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire : direction de structures ; Le domaine de l'Education Populaire : direction de structures ; Les domaines du travail et de l'emploi : services publics ou parapublics de l'emploi (Pôle emploi), cabinets conseils spécialisés en audit et reclassement, services des Relations Humaines d'entreprises... Conseiller en emploi et en insertion professionnelle.

- Pour la spécialité Culture et Patrimoine, il s'agit de former des cadres de l'action culturelle et des métiers du patrimoine. Sont visés les métiers suivants : Direction des Affaires culturelles dans les collectivités territoriales, Chargé de mission/chef de projet culture ou patrimoine dans les collectivités territoriales ; Direction de Centres culturels et socioculturels ; Chargé de mission Valorisation du patrimoine industriel ; Responsable établissement culturel multimédia - Responsable secteur audiovisuel ; Responsable de communication et/ou en charge des relations publiques ; Administrateur Cie spectacle vivant ; Chargé de production Cie Art du spectacle vivant ; Métiers du Patrimoine et valorisation du patrimoine matériel et immatériel ; Médiation culturelle.

• **p. 4 : « De grandes disparités apparaissent entre les diverses spécialités »**

Réponse : La « disparité des spécialités », évoqué en p. 4, est davantage une diversité, liée d'une part à la pluridisciplinarité du département et d'autre part à un profil d'étudiants prêts à poursuivre en Master à l'UPJV, mais pas forcément ailleurs.

• **p. 4 : « Dans le nouvel environnement que constitue la région des Hauts-de-France, l'Université de Lille propose en revanche une formation en sociologie en master qui regroupe deux parcours qui sont proches de deux des spécialités proposées à Amiens : le parcours Ingénierie de l'enquête en sciences sociales (à l'UPJV : Sciences De l'enquête, ethnographie, théories du social) et le parcours lillois TEOMA - Travail et engagements : organisations, mobilisation, associations (à l'UPJV : Conduite des organisations et des dispositifs d'insertion et de reclassement -CODIR). »**

Réponse : La spécialité CODIR à travers ses deux sous-parcours (et en particulier avec Conduite de projets, de dispositifs et de politiques du travail et de l'emploi) offre une formation plus diversifiée que celle de la spécialité TEOMA (Université de Lille 1) qui forme des professionnels de l'économie sociale et solidaire et de l'expertise du travail pour l'amélioration de sa qualité (cf. le point sur les débouchés ci-dessus). Soulignons aussi que la spécialité CODIR est la seule en France à proposer aux étudiants en formation initiale, en concomitance avec leur inscription au master CODIR, de s'inscrire dans le dispositif de formation du diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS).

• **p. 4 : Dans le paragraphe « positionnement dans l'environnement », « la composition des effectifs [...] pour la spécialité DDS qui sont compensés en partie par des étudiants étrangers doit générer une analyse soutenue sur l'absence d'attractivité de cette spécialité du département de sociologie ».**

Réponse : L'attractivité d'un parcours a besoin d'un éclairage supplémentaire que celui qui est fourni par les seules données du nombre d'étudiants de Master 1ère année de sociologie s'inscrivant en spécialité. En ce qui concerne « Démographie et Données Sociales » (DDS), cette spécialité permet également à des étudiants d'économie d'Amiens d'ouvrir leur compétence aux traitements statistiques et à l'analyse de données. Leur formation initiale en économie complétée par le master DDS leur permet de postuler à des postes de gestion des risques dans les banques et les assurances (cf. point sur les débouchés ci-dessus) En outre, si la formation semble peu attractive, elle obtient cependant des résultats très corrects sur l'entrée dans la vie active des étudiants (chiffres du BIOIP). Ne vaut-il pas mieux former 10 étudiants qui s'insèrent sur le marché du travail que 25 mais dont seuls 12 trouveront un emploi au sortir de la formation ?

• **p. 5 et 6 : « Les activités de recherche sont articulées avec les spécialités, mais les manifestations scientifiques structurantes (journées d'études, colloques) ne sont pas mentionnées ».**

Réponse : Le calendrier des manifestations scientifiques (séminaires, journées d'études, colloques) du laboratoire du CURAPP-ESS et d'Habiter le monde (EA 4285) est à disposition des étudiants sur les sites de l'Université, du site du département de sociologie et des laboratoires.

• **p. 7 : Sur le taux de réussite en Master : « Les taux de réussite sont en revanche très variables selon les promotions puisque de 54,30 % en 2013, le taux a chuté à 38,50 % en 2014 pour remonter à 62,90 % en 2015. Dans le dossier d'autoévaluation, ces différentiels ne sont pas analysés si bien que l'on ne peut comprendre s'il s'agit d'abandons en cours d'année ou d'échecs en M1. »**

Réponse : Ils sont le plus souvent liés à des abandons (mémoires non soutenus, étudiants se dirigeant vers des concours en cours d'année).

• **p. 7 : Sur les effectifs étudiants : « La part respective des étudiants du M1 qui se ventile dans chaque spécialité n'est pas clairement précisée, tout comme les effectifs et leur variation pour chacune des spécialités de M2. L'information est lacunaire et peu lisible ; les effectifs de la spécialité recherche Sciences de l'enquête, ethnographie, théories du social n'apparaissent pas par exemple si bien qu'il est difficile d'émettre un avis sur l'attractivité de chacune de ces spécialités. »**

Réponse : Les effectifs des différentes spécialités de Master figuraient dans les annexes (si mauvaise transmission, nous les annexons de nouveau au présent document). Si nous ne disposons pas d'un tableau ventilant la montée des étudiants du M1 de sociologie dans chaque spécialité de M2, pour la spécialité « Sciences de l'enquête », voici les effectifs :

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 Sciences de l'enquête	18	16	11	8	5
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 Sciences de l'enquête ayant validé leur diplôme	7	9	9	1	

Le flux modeste des effectifs de Master est général à la plupart des Master de l'établissement et en la matière, la mention sociologie se défend plutôt bien. Il y a certes eu une période de creux en 2014-2015, mais une légère remontée en 2016 amorce une tendance longue si l'on en croit l'accroissement général des effectifs de l'établissement. Notre offre doit pouvoir répondre à la demande étudiante.

• p. 7 dans la rubrique « Suivi des diplômés » : « La structure qui assure le suivi des diplômés est le Bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (BIOIP) de l'Université de Picardie Jules Verne. L'insertion professionnelle est évaluée à huit mois puis à 30 mois mais le faible taux de réponses (inférieur à 20 %) rend difficile l'interprétation des résultats, qui ne sont fournis que pour la promotion 2012. Un suivi complémentaire est réalisé par les enseignants des spécialités. Les indications chiffrées sur l'insertion professionnelle ou des données qualitatives plus précises de toutes les spécialités auraient été les bienvenues, ce suivi restant complexe pour toutes les formations universitaires. »

Réponse : Un suivi des diplômés plus précis nécessite une réponse d'établissement. Mais nous avons joint en annexe au dossier d'auto-évaluation (sans doute mal transmis) les tableaux chiffrés provenant des enquêtes des enseignants-chercheurs pour le Master pour la spécialité Démographie et Données Sociales (DDS) et Cultures et Patrimoine (MCP). Nous les réannexons, ainsi qu'une étude générale des provenances et caractéristiques de nos étudiants.

• p. 9 : « La nouvelle association et la création récente de la nouvelle région Hauts-de-France avec des collaborations éventuelles avec les universités de Lille ouvrent enfin des perspectives intéressantes. »

Réponse : Des collaborations avec les universités de Lille sont déjà mises en œuvre dans le cadre du master CODIR. Etant donné que l'ESS constitue l'une des débouchées de la formation, des relations ont par exemple été créées et sont régulièrement entretenues dans le cadre de rencontres et de journées d'études avec les membres de la chaire interuniversitaire et interdisciplinaire en économie sociale et solidaire et soutenabilité du territoire (chairESS) du Nord-Pas-de-Calais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**



Mohammed BENLAHSEN